



ASSOCIATION ACTION SOLIDARITE MADAGASCAR

(Association loi de 1901)

RAPPORT ANNUEL 2024

Rapport réalisé conformément aux obligations mentionnées dans les statuts adoptés le 27/02/2019, articles XII, XV, XVIII, XIX. L'objet social de l'association est mentionné dans l'article III des statuts. Avec le concours des Caisses régionales Groupama et de Groupama Assurances Mutuelles, ses missions principales sont de soutenir, coordonner, vérifier et promouvoir les actions solidaires menées à Madagascar par les associations *Action Solidarité Madagascar* implantées dans les départements et régions françaises. L'association nationale peut réaliser des actions en direct à Madagascar et nouer des partenariats.

Le rapport annuel est composé d'un rapport d'activité et d'un rapport financier (rapport moral).

Table des matières

RAPPORT d'ACTIVITE	2
Etat des adhérents	2
Activités en 2024	2
1. Organisation/fonctionnement	2
2. Relation avec la Biscuiterie de l'Abbaye	4
3. Vie des associations et de leurs projets	5
4. Perspectives	9
RAPPORT FINANCIER	10
Présentation des recettes	10
Présentation des dépenses	10
Position du comptes BNP Paribas	11
Perspectives	11

RAPPORT d'ACTIVITE

Etat des adhérents

Au 31 décembre 2024, les adhérents sont au nombre de 37 :

- 12 membres fondateurs. Les membres fondateurs sont les 9 Caisses régionales Groupama ainsi que Groupama Assurances Mutuelles, Groupama Océan Indien et Groupama Forêts Assurances.
- 22 membres actifs, qui sont des partenariats Groupama et Générations Mouvement : les 21 associations sous la dénomination « Action Solidarité Madagascar » (les associations 77-IdF, Oise-Somme, Loire-Atlantique, Aveyron-Lozère, Landes, Corrèze, Pas-de-Calais, Aube, Orne, Sarthe, Eure, Eure-et-Loir, Manche-Calvados, Mayenne, Centre-Manche, Gironde, Dordogne, Haute-Vienne, Méditerranée, Rhône-Alpes Auvergne, Océan indien) et la Fédération nationale de Générations Mouvement.
- 3 membres, dits « membres Groupama actifs », que sont les sociétés Groupama Immobilier, Groupama Gan Reim (GGRéim) et de la Société Forestière Groupama (SFG).

Activités en 2024

1. Organisation/fonctionnement

- **Réunion des instances** : le conseil d'administration de l'association s'est réuni le 13 mars et l'AG (sous format AGO) le 24 juin. Il n'y a pas eu de réunions exceptionnelles des instances au cours de l'exercice.
- **Montant des cotisations** : il n'y a pas eu de modification pour l'exercice 2024 du montant de la cotisation annuelle, qui reste donc fixé à 1.000 euros par membre fondateur et membre « Groupama actif » ; pour rappel, les membres « actifs » ne paient pas de cotisation.
- **Une nouvelle association régionale devenue membre de l'association nationale en 2024** : Action Solidarité Madagascar Centre-Manche, créée le 21 octobre 2023, avec les fédérations départementales de la Caisse régionale, est une association destinée à soutenir un projet de reboisement pluriannuel (jusqu'en 2027) porté par une congrégation basée près de Ambohitsoa au sud de Tana qui gère 4 écoles de 1.400 élèves, l'objectif étant de contribuer à l'autonomie de chaque école, par des jardins gérés de manière durable.
- **Exclusion de l'association Ille et Vilaine**. L'association départementale s'est vu retirer en 2024 le parrainage du membre fondateur, Groupama Loire Bretagne. Conformément aux statuts, l'exclusion de cette association de l'association nationale sera actée par le conseil d'administration du 31 mars.
- **Réalisation de fiches par association**.
Les associations ont été appelées à remplir en 2024 une fiche par projet, sur la base d'un modèle établi par l'association nationale. Ces fiches serviront de référence documentaire et de socle à des communications. L'objectif est notamment d'évaluer à la fois l'impact auprès des populations et l'engagement financier et humain global des associations.
Cette première collecte a donné des résultats dont l'homogénéité et la complétude doivent être retravaillées et finalisées.
31 sites/projets aidés sont en cours : 28 projets, portés par les 22 membres actifs. A cela s'ajoute 2 projets portés par l'association nationale et VoZaMa soutenue par Groupama Grand Est.

- **Organisation d’un voyage collectif en 2024 : quelques points clés**



Le voyage s’est déroulé du 29 septembre au 6 octobre, avec les représentants de la majorité des associations :

- Aube,
- Corrèze,
- Dordogne,
- Gironde,
- Pas-de-Calais,
- Haute-Vienne,
- Loire Atlantique,
- Landes,
- Méditerranée,
- Océan Indien,
- Oise-Somme,
- 77-Ile de France,
- Sarthe,
- Orne,
- Centre-Manche,

et les représentants de Générations Mouvement-Fédération nationale (son président) et de la Société Forestière Groupama (l’asset manager forestier).

Eure, Eure et Loir, Manche-Calvados, Mayenne, Rhône-Alpes Auvergne, Aveyron-Lozère n’étaient pas représentés.

Quelques points clés :

24 participants aux visites de terrain

Quelques éléments de synthèse :

- Des porteurs de projet remarquables, de vrais leaders/entrepreneurs, qui doivent faire avec peu de moyens – ils sont avides de soutiens notamment financiers ; notre soutien leur est précieux ;
- Des situations parfois très tendues économiquement du fait de la faiblesse des ressources et de l'ampleur des besoins ;
- L'équation économique des projets (écoles-formations-exploitations agricole, etc.) est compliquée, aggravée parfois par l'insécurité ;
- Plus que jamais les projets doivent être suivis avec des contacts réguliers ;
- Notre action est un effort collectif qui va au-delà du simple soutien – il y a une implication humaine très forte de notre part, un amour de ce pays, que les Malgaches ressentent – nous contribuons à une empreinte positive, à notre échelle, à Madagascar.

Idées à poursuivre :

- Regroupement d'associations sur un projet ;
- Soutenir des projets qui idéalement ne sont pas trop excentrés par rapport à Tana ;
- Poursuivre les partenariats avec Fert/Fifata/Ceffel ;
- Organiser une visio de préparation commune avant le voyage annuel ;
- Bâtir un blog (gestion des valises, objets à apporter, noms/profils des participants, etc.). Ce blog devrait être étendu aux partages de bonnes pratiques sur les projets et à tout échange d'informations utiles et à la discussion en cours d'année.

Le groupe WhatsApp des participants au voyage s'est transformé en groupe permanent de discussion, avec l'ajout de l'ensemble des représentants des associations. Ce groupe est régulièrement animé par des communications.

2. Relation avec la Biscuiterie de l'Abbaye

- **Pour mémoire :**

- La Biscuiterie a repris la gestion complète des commandes et les traite désormais sur 3 dates butoirs, afin d'éviter une dispersion des dates et des lots, ce qui serait difficile à gérer. Un comité de suivi paritaire a été créé afin de faire un point annuel sur le partenariat. Il s'agit bien d'un contrat de fourniture de gâteaux et non d'un contrat commercial ou d'une convention de mécénat.
- Les interlocuteurs historiques ont changé en 2023 : Eric N'Guyen, directeur commercial, et Edith Fouilleul, assistante commerciale, sont partis à la retraite et ont été remplacés respectivement par Stéphane Morin et Christelle Busnot.

- **Comité annuel avec la Biscuiterie**

- Une 4^{ème} rencontre sur place (depuis 2021) de représentants de l'association nationale et d'associations départementales avec le Directeur commercial de la Biscuiterie a eu lieu sur leur site le 11 septembre 2024. Elle fut précédée par une conférence call en juillet.
- Les 3 temps fort annuels sont maintenus : 31/01, 30/04, 30/09. Ces dates correspondent à la *Dead Line* pour que la Biscuiterie reçoive les commandes. Nous nous sommes entendus pour que la livraison ait lieu au plus tard à la fin du mois qui suit la réception des commandes, à savoir 1er temps livré au plus tard fin février, 2ème au plus tard fin mai et 3ème au plus tard fin octobre.
- Le stock boîtes vides des coffrets Kg Sucre « Lémuriens » (14 800 boîtes) et boîte ¼ « Oiseaux » (17 158 boîtes) ont permis d'assurer les livraisons du temps fort automne 2024. La Biscuiterie repassera un marché de coffrets kg au fil du temps, en fonction des besoins, en 2025.
- Une boîte Kg Sucre spéciale est créée pour la célébration des 30 ans ; le dessin a été conçu fin 2024. La production démarrera en 2025, pour la première vague de commandes.

- **Volume des commandes et sujet du prix**
- Les commandes de 2024 continuent de baisser. Les niveaux de vente d’avant crise Covid n’ont jamais été retrouvés.
- Les boîtes Sucre (nouveau modèle depuis 2022) sont plus faciles à écouler par les associations et continuent donc à progresser en volume ; le prix des boîtes ¼ (Oiseaux), comme pour les exercices précédents, est perçu comme trop élevée.
- La production des boîtes Sucrette est progressivement arrêtée.

	Quantité 2023	Quantité 2024	Restitutions	Par boîte
Boîte 1/4	10.729	8.940	19.936,20 euros	2,23 euros
Coffret Kg Sucre	14.392	15.732	43.105,68 euros	2,74 euros
Lot 3 Boîtes Sucrettes	3.324	1.532	6.403,76 euros	4,18 euros
TOTAL	28.445	26.204	69.445,64 euros	-

- Les restitutions par la Biscuiterie vers les associations reculent mécaniquement, à 69 K euros, contre 75 K euros en 2023.
- Pour mémoire : 74 K euros en 2022, 67 K en 2021, 79 K en 2020 et 118 en 2019. Nb : les taux de restitution ont évolué dans le temps.
- En début d’année 2024 ont été versés par ailleurs aux associations des arriérés de restitution dus au titre de 2023 (facilité demandée par la Biscuiterie compte tenu d’un excès de stockage de boîtes à gérer)
- La boîte Sucre est à un prix particulièrement attractif, 7 euros (dont ristourne de 2,74 euros). Les grosses boîtes sont certes passées à 12 euros, mais la ristourne est maintenue à légèrement plus de 2 euros ; les boîtes Sucrettes étaient certes à 11 euros, mais la ristourne est à plus de 4 euros.
- Le prix de la future boîte « 30 ans » est à 8 euros, soit +1 euro par rapport à la boîte Sucre, mais il s’agit de « vendre » aux consommateurs une contribution légèrement augmentée pour marquer les 30 ans.
- Il sera important de bien rappeler aux associations, d’une part de commander sur le stock disponible de boîtes Sucre, d’autre part d’anticiper le plus correctement possible les commandes à venir – une prévision annoncée de volumes importants devra être confirmée avant toute fabrication supplémentaire significative.

3. Vie des associations et de leurs projets

Comme évoqué au point Organisation/fonctionnement du présent document, le voyage collectif réalisé en 2024 était important pour le contact avec nos interlocuteurs sur le terrain, le suivi des projets – la plupart des sites ont pu être visités. Comme souvent, des associations organisent de leur côté des voyages dédiés spécifiques à leurs projets.

Les associations départementales ou régionales ont continué en 2024 le soutien à la réalisation des projets, dans des conditions souvent difficiles.

La synthèse ci-dessous ne prétend pas être exhaustive mais donne un aperçu de la variété et de la profondeur de l’engagement des associations.

Visite des projets en 2024 lors du voyage collectif¹

Visites du Groupe 1 – association nationale et Générations Mouvement-Fédération nationale

Visite de 10 sites et rencontres,

Dont

- Ijely – dispensaire (alimenté en électricité par le photovoltaïque) : paiement des médicaments et salaire de l’infirmière ; au dispensaire : 4 à 5 accouchements par semaine, 15 patients par jour ; une ferme permet la production de lait et du riz
- La MFR proche d’Ijely (Miarinarivo) – formation en alternance de jeunes agriculteurs, promotions de 25 élèves, financements par l’association Manche-Calvados

¹ Eléments repris de la séance de débriefing tenue à l’issue du voyage d’octobre 2024.

A Tsiro :

- foyer d'éducation de jeunes filles (broderie, vannerie, couture et formation agricole) : 25 jeunes filles recrutées en brousse, formation de 8 mois, récupération importante de livres et partage de ces livres avec les communautés autour (dont Alliance française et une base militaire)

Aux environs de Tsiro :

- Visite de la ferme d'application agricole de Bevalala (200 ha mais seulement 70 exploités), un potentiel important non exploités – repenser le modèle
- Visite de l'école d'Amparihy, 280 élèves ; installation d'une pépinière et sensibilisation des enfants qui ramènent les plants chez eux
- Rencontre avec l'exploitant-entrepreneur Clotaire, ancien élève de l'université agricole de Bavalala, visite du site de production d'huiles essentielles – aperçu des sites de pisciculture, de riz et reforestation (acacias) – une entreprise remarquable qui montre que la réussite est possible à Madagascar

A Antsirabe :

- Visite du centre Ceffel-Fifata (Mme Ida), site exceptionnel qui accueille 200 stagiaires par an, 20 salariés, et qui fait travailler les communautés autour ;
- Visite de l'annexe de l'orphelinat d'Ivato (centre Mangoraka) – voir Groupe 2
- Rencontre avec Mgr Gabriel, partenaire historique d'Action Solidarité Madagascar (rappel de l'histoire de notre engagement, écoles et lycées créés depuis son arrivée à Tsiro, projet maintenant d'une université et d'un hôpital)
- A Ambositra : visite du site d'Andine – visite de la coopérative où Méditerranée a financé la machine à décortiquer les grains de café, déjà de beaux projets pour l'écoulement de la production ; visite également du dispensaire, qui a été également financé en partie par Groupama, où se déroule notamment des tests sur le vaccin contre la bilharziose et la fièvre typhoïde

Visites du Groupe 2 – association 77-IdF

- Soutien du centre Mangoraka (orphelinat et école) à Ivato depuis près de 20 ans ; les ressources viennent essentiellement des parrainages pour les frais de scolarité des orphelines (40 filles de 8 mois à 20 ans) – dépenses d'entretien multiples – accueil de 2 volontaires par an ; les effectifs de l'école diminuent depuis la crise Covid, enjeu de renforcer les effectifs
- Visite de la nouvelle bâtisse de l'annexe située à Antsirabe, qui servira à héberger des lycéennes – et dont l'utilité et l'occupation se développeront avec le temps
- Comme à Mangoraka, des cultures vivrières ont été développées autour de l'annexe
- Projet de Mgr Gabriel pour un éventuel soutien par les associations Solimad : projet d'Université et d'hôpital à Tsiro – besoin de 40 keuros pour achat de terrains

Visites du Groupe 3 – association Dordogne

- Visite de Bemahatazana : inauguration du mur de protection prévu en 2025
- Infirmerie, écoles primaire, collège, lycée, tout fonctionne
- Des explications sur l'usage des médicaments ont été données, de même qu'une journée sur les gestes qui sauvent ; fourniture de jeux pour la crèche
- Perspectives : 2^e personne recrutée pour la crèche, projet d'internat (terrain en vente) de 50 lits ; poursuite des parrainages des jeunes filles
- A noter : projet d'association Groupama Centre-Atlantique, pour renforcer les concours

Visites du Groupe 4 – associations Oise-Somme et Gironde

- 3 points sur le site de Fierenana :
 - o Livraison d'une machine ophtalmique ; consultations gratuites pour la population ; Projet de faire opérer des enfants à Tana pour leurs yeux
 - o Professeurs désormais hébergés, panneaux solaires refaits, connexion Internet ; achat de lits et matelas, creusement d'un puits, un autre en projet
 - o Agriculteurs : 20 groupes constitués ; renouvellement du bétail avec des femelles, diversification (pisciculture)
- Travaux prévus avec ESF (Gironde), pour l'eau et la lumière : ils sont programmés, 2 forages prévus, 115 Keuros à trouver
- A prévoir : achat de charrettes et zébus, refaire une école

Visites du Groupe 5 – associations Nord-Pas-de-Calais / et Aube

- Visite du site d'Ambondromamy – 700 élèves (collégiens et lycéens) : inauguration de 2 nouvelles salles de classe pour les 6è ; 32 enseignants ; une forte volonté d'apprendre
- Nouveaux besoins exprimés : 1 nouvel étage ? avec 3 classes supplémentaires, et demande de tablettes
- Association de l'Aube : soutien envisagé à Fierenana d'une école de 200 élèves (1 charrette et 2 zébus qui permettraient de transporter 20 personnes pour aller à l'école).

Visites du Groupe 6 – association des landes et société forestière Groupama

- Recherche d'un projet forestier à soutenir ; visite de forêts de tapias ; mais pas de perspectives intéressantes : destruction fréquente des plants, des associations y travaillent aussi...
- Se réorienter sur un projet de formation au « suivi de la forêt » – un bagage de formation ? premiers échanges à ce sujet avec Fifata à Antsirabe
- Pour les Landes, poursuite malgré l'impossibilité d'y accéder, du soutien au site d'Anosibe Anala, notamment paiement du salaire du gardien de la ferme école ;
- Nouveau : soutien au centre d'accueil et de formation de femmes battues à Antsirabe – 120 personnes

Visites du Groupe 7 – associations Sarthe, Orne et Centre-Manche

- Situation problématique de l'école de Bevalala, père Elio est parti, son remplaçant est parti aussi... Les versements pour les frais d'écologie, 30 K euros, sont arrêtés ;
- Tsiro et environ :
- Soutien au foyer d'éducation de jeunes filles de Sœur Marie-Louise
- Soutien à l'école d'Amparihy et une autre école en brousse de sœur Marie-Jeanne
- Sœur Modestine : travail de constitution d'associations de familles paysannes dans les villages (300 associations) = groupements dans les villages, avec des techniciens qui suivent les projets ; multiplication des semences à partir des groupes ; développement de la capacité de stockage du riz ; formations à la culture, au compost, tout un travail de base auprès des familles, projet de micro-crédit sous la responsabilité d'un groupement, également paiement pendant 1 an d'un instituteur par village n attendant l'installation d'une école
- Association Centre-Manche : pépinières (3 en place, projet de 4è) dans les écoles, acculturation à la nature et à la culture par l'école, accompagnement des paysans qui reçoivent les plants, mais problème de l'eau
- A signaler : visite du projet de l'Eure (site de Fihaonana)

Visites du Groupe 8 – associations Méditerranée et Loire-Atlantique

- Andine 30.000 habitants, actions depuis 16 ans, notamment : 8 écoles réhabilitées et un centre de santé communautaire ; un succès remarquable d'un ancien élève qui va devenir médecin ; plus récemment : 150.000 caféiers distribués aux familles, usine mise en place avec machines à décortiquer les grains de café
- Le centre de santé sert de base à des pilotes sur les vaccins sur la bilharziose et la fièvre typhoïde
- Visite d'un Bureau de gestion des risques à Tana
- Premier voyage de F. Amiaux (Loire Atlantique) : envisage de soutenir un nouveau projet pour la jeunesse et la santé

Visites du Groupe 9 – associations Haute-Vienne et Corrèze et Océan Indien

- Le partenariat sur 3 ans avec Ceffel sur le site de Vinaninony est un succès : en 2 ans déjà 122.000 formations (l'objectif était de 80.000) ; nous sommes passés de 14 à 18 OP concernées ; formation des paysans sur l'arboriculture (pommiers) et élevage (dont poulets gasy) ; potentiel identifié sur la culture de la fraise, pommes, fruits séchés ; accompagner plus ? voir avec Fifata les possibilités (notamment des demandes sur la partie transformation, en matériels aussi) ; les paysans sont très motivés par la présence d'un conseiller de proximité
- Association Océan Indien : formations courtes de jeunes paysans au collège Bezezika (partenariat Fert-Fifata-Fekama) sur l'élevage surtout ; une première session a eu lieu, la deuxième va se tenir – la visite des villages avec les personnes formées a permis de constater le succès de ces formations : on en voit

bien l'impact (augmentation des ventes, des revenus, etc.) une véritable chaîne d'amélioration, des résultats en peu de temps – également maraîchage et lombricompost
Des travaux de fond restent à mener sur le collège de Bezezika
Le partenariat avec FERT a été résigné par Océan Indien début 2025.

Association nationale : soutien à l'agri-agence FERT dans le cadre de l'adaptation au changement climatique (3^e année)

Au-delà de l'opération exceptionnelle financée fin 2021 pour des collèges agricoles, l'association nationale a souhaité développer un partenariat de plus long terme avec FERT, « agri-agence » des céréaliers français qui accompagne le développement de l'agriculture et des agriculteurs des pays du Sud. Ainsi, depuis 2022, l'association nationale concourt au projet d'« Amélioration des pratiques agricoles pour contrer les effets du changement climatique en région Ihorombe à Madagascar ».

Le soutien financier de l'association Action Solidarité Madagascar permet de soutenir l'organisation de producteurs SGM – organisation paysanne régionale membre de Fifata – pendant 3 ans, dans son action de formation de 110 « paysans relais », en agroécologie et arboriculture, les 1420 membres de SGM bénéficiant des services de ces paysans et plus largement leur famille.

Le soutien financier est à hauteur de 45.000 € sur trois ans, soit 3 versements de 15.000 euros à FERT sur les exercices 2022, 2023 et 2024.

Le 3^{ème} versement a donc été effectué le 22 janvier 2024 ; le premier versement avait eu lieu dans la foulée de la signature du partenariat entre l'association et FERT intervenue à l'issue de l'AG du 5 juillet 2022 ; le 2^{ème} en janvier 2023.

La première convention de partenariat visait « l'amélioration des pratiques agricoles pour contrer les effets du changement climatique en région Ihorombe » sur la période 2022-2024.

Cette première phase a permis à l'organisation paysanne régionale SGM de :

- Effectuer un diagnostic des besoins de ses membres ;
- Définir des priorités en termes de développement de services et de couverture géographique (amélioration de la gestion des exploitations et de la production avec de nouvelles pratiques culturales ainsi que de la formation à la commercialisation) ;
- Renforcer ses services en s'appuyant sur un dispositif de paysans relais (formation des pépiniéristes notamment) ;
- Renforcer sa gouvernance par la formation de ses élus et des équipes techniques avec l'aide du groupe Fifata et de Fert.

De même qu'en 2023, 4 rapports d'étape nous ont été adressés par FERT au cours de 2024 ainsi qu'un bilan annuel technique. La synthèse des principaux résultats chiffrés des actions menées entre 2022 et 2024 est annexée au dossier du conseil d'administration.

Une proposition de prolongement de ce partenariat est adressée par FERT pour les années 2025-2027.

A noter : 58.860 arbres fruitiers et forestiers ont été plantés depuis 2022.

Association nationale : soutien au projet pilote d'Ampéfy, réussir en faisant travailler ensemble les acteurs locaux

Axé sur l'éducation, la santé, l'écologie, le projet a démarré en 2022, 3.000 euros seront versés par an, sur 3 ans – 1^{er} versement effectué le 21 juin 2022, le 2^{ème} le 27 juin 2023, le 3^{ème} le 30 avril 2024 –, pour financer les actions de l'association locale « 3A » (Association des Amis d'Ampefy, qui couvre 13 villages) dont la formation des enseignants et des parents d'élèves, qui seront ainsi « moteur » dans la formation de leurs enfants ; un projet qui rassemble toutes les parties prenantes, dont les écoles, les parents d'élèves, les structures de santé. Des équipements sont prévus pour l'hôpital et les écoles. Ainsi par exemple : concernant l'école primaire publique, 2 classes des élèves de 8 et 7èmes ont été repeintes et de nouveaux bancs ont été installés à la rentrée. Au collège, agrandissement d'une des salles de classe et paiement d'un enseignant informatique. Pour le CSB (Centre de Santé de Base), réfection du toit de la salle des maladies importantes et renforcement des socles du bâtiment, et nouvelle pompe à eau installée.

4. Perspectives

Poursuite des projets soutenus par l'association nationale

Le partenariat avec FERT sur le projet d'Ihorombe court jusqu'en 2024. FERT propose de prolonger de 3 ans (2025-2027) le partenariat sur Ihorombe, avec une extension de la zone géographique d'intervention et donc de paysans impactés et d'approfondir le volet reboisement avec Ceffel.

A signaler : les associations Haute-Vienne et Corrèze étudieront au 1^{er} semestre 2025 une poursuite de leur partenariat avec FERT/Fifata/Ceffel. L'association Océan Indien a signé début 2025 une poursuite du soutien à la formation continue des jeunes agricultrices et agriculteurs de la région Menabe.

Le soutien au projet d'Ampéfy court également jusqu'en 2024. Une décision devra être prise en 2025 sur la suite.

Pour l'association nationale, d'autres possibilités de collaboration avec FERT ou avec d'autres organisations pourront être investiguées, comme abonder un projet déjà soutenu par d'autres membres.

Sur la forêt, la SFG étudierait des projets de formation via AgroParisTech.

Voyage annuel

Le prochain voyage annuel collectif des représentants des associations est à programmer pour octobre 2025. L'organisation de ce voyage fera l'objet d'une conférence call pour échanger et se coordonner sur le programme des visites.

Biscuiterie

Après liquidation des boîtes ¼ Oiseaux, probablement pas avant fin 2025 : réflexion pour créer un nouveau décor dans l'esprit du coffret Kg Sucre.

La nouvelle boîte Kg Sucre « 30 ans » devrait connaître une large diffusion.

Volet communication

- L'année 2025 marquera le début de la célébration des 30 ans, ce qui nous donne une occasion majeure de communiquer sur notre cause, et déclencher plus encore d'engagements.
- Dans un premier temps, il s'agira de diffuser et d'accompagner de la communication vers les acteurs en région,
 - o Avec l'actualisation du bagage de communication de 2020 (notamment PPT de présentation, film, kakémonos-oriflammes...);
 - o Réaliser un site de l'association nationale qui présentera l'engagement dans une approche générale et qui servira de site portail pour les associations membres. Ce site comporterait des espaces privés (gouvernance et préparation des voyages).
 - o D'autres actions sont à l'étude au cours du 1^{er} semestre 2025.
- Dans un deuxième temps, il s'agira d'organiser une cérémonie nationale rue d'Astorg, au siège national de Groupama durant l'hiver 2025-26, en fonction de la disponibilité de l'auditorium Bonjean qui sera entièrement rénové.
- La diffusion de communications et supports devrait être calée sur le démarrage des AG locales/départementales des caisses Groupama.
Une action pro-active de déplacement dans les Caisses régionales (AG/réunions ou implantations) pour promouvoir l'engagement serait à organiser.
- Les fiches par association et projets qui ont été démarrées en 2024 devront être retravaillées et actualisées.

Conclusion

Comme les précédentes années, la situation est compliquée, hier par la crise sanitaire, et maintenant économique, climatique et leurs effets. La situation sociale – notamment avec l'accroissement de l'insécurité – est préoccupante. Les budgets sont très sollicités par nos interlocuteurs Malgaches, qui sont motivés pour réaliser leur ambition de développement ; il est important de poursuivre nos actions, d'en faire une sélection rigoureuse, de pérenniser les projets, au bénéfice des populations de Madagascar plus que jamais dans le besoin.

La perspective de la célébration des 30 ans va créer une opportunité forte de promouvoir notre engagement auprès de tous les acteurs en France et d'accroître la mobilisation.

RAPPORT FINANCIER

Le fait majeur en termes de gestion lors de l’exercice 2024 est l’ouverture chez BNP Paribas de 2 comptes d’épargne afin de placer la trésorerie de l’association ; ce qui explique le fort écart enregistré sur le compte à vue entre le 31/12/2023 (149 281, 61 euros) et le 31/12/2024 (55 231,40 euros).

Le montant des 2 comptes d’épargne, Livret A et Compte Sur Livret, sont respectivement de 76 500 euros et de 40 010 euros, soit au total 116 510 euros. Les intérêts produits sur le Livret A (3% en 2024) sont exonérés d’impôt, ceux sur le CSL (taux trimestriels en 2024) sont exonérés également.

Présentation des recettes

Le total des recettes sur l’exercice a continué à croître à près de 112 K euros, soit un niveau supérieur à celui de l’exercice 2023 (104 K euros). Pour mémoire, c’était 91 K euros en 2022, 74 K euros en 2021. Elles se décomposent principalement comme suit :

1. La subvention annuelle de Groupama Assurances Mutuelles (GMA) s’élève à 65 000 euros, identique à celle de 2023 qui avait fait l’objet d’un ajustement significatif compte tenu désormais des coûts du voyage annuel collectif. Une convention de mécénat a été rédigée. L’association est d’intérêt général et GMA peut demander à ce titre une réduction fiscale, dans le cadre de la loi.
2. Les cotisations des membres fondateurs et membres actifs Groupama (les autres membres n’en paient pas). Conformément aux nouveaux statuts de 2019, les membres ont été appelés à cotiser, soit 1 000 euros de cotisation annuelle par membre (hors GMA), ce qui fait une recette annuelle totale cette année de 13 000 euros. Une entité a réglé sa cotisation 2023 avec un léger décalage, le virement ayant été reçu sur les comptes de l’exercice 2024.
3. Des dons personnels et, pour une partie plus minime, des remboursements de participants au voyage collectif, pour un montant total de plus de 32 K euros. Les dons d’un montant total très significatif au regard de notre budget annuel, sont réalisés par des personnes physiques ; l’association remercie ces personnes de leur confiance et de leur intérêt pour nos actions de soutiens aux populations de Madagascar.
4. Les produits financiers du Livret A et du Compte Sur Livret s’élèvent à 1 570,10 euros et ont été crédités sur leur compte respectif. Cela compense d’ores et déjà le montant de l’assistance-assurance voyage.

Recettes			
Recettes de l’Association	Date	Montant	Commentaires
Subvention annuelle 2024 versée par Groupama Assurances Mutuelles	27/05/2024	65 000,00 €	Virement annuel de GMA
Cotisation 2024 des membres fondateurs + 1 au titre de l’année 2023 (hors GMA)		13 000,00 €	Virements annuels reçus des Caisses Groupama
Ressources diverses		32 371,60 €	Virements reçus ou chèques de donateurs
Régularisations bancaires		24,00 €	
Produits financiers des 2 livrets	31/12/2024	1 570,10 €	Livret A --> 959,48€ - Compte Sur Livret --> 610,62€
TOTAL DES RECETTES 2024		111 965,70 €	

Le total des recettes sur le compte à vue au titre de l’exercice 2024, hors donc produits financiers, est de 110 395,60 euros.

Présentation des dépenses

Le total des débits du compte à vue s’élève à plus de 204 K euros, réparties, majoritairement dans des placements de trésorerie (116 510 euros) et en dépenses (88 082,23 euros). Ces dépenses correspondent principalement à :

1. Frais des voyages pour plus de 68 K euros (en net des remboursements voyageurs : 62 K euros, soit bien dans l’enveloppe de la subvention de GMA) ; le montant est certes supérieur à celui de 2023 mais il y avait plus de participants (24 en 2024 contre 20 en 2023).
2. Dépenses de communication pour près de 1 000 euros correspondant à la création graphique demandée pour les nouvelles boîtes de gâteaux « 30 ans ».

3. Les dépenses liées à des soutiens de projets, sans changement : 15 000 euros pour le projet Ihorombe (FERT) et 3 000 euros pour le projet Ampéfy. Ces versements sont les derniers effectués au titre des programmes triennaux décidés en 2022.

Dépenses			
Dépenses de l'Association	Date	montant	commentaires
Frais bancaires		253,87 €	
Cotisation Assurances 2024		630,42 €	Règlement le 22/12/23
Frais voyage annuel à Madagascar - 2024			
AIR FRANCE	06/06/2024	8 385,00 €	Acompte voyage 25 billets
AIR FRANCE	06/09/2024	26 466,10 €	Solde voyage
AIR FRANCE	10/09/2024	3,80 €	Complément solde
KIJANA	19/09/2024	10 000,00 €	Acompte agence de voyage Madagascar
KIJANA	11/10/2024	21 637,00 €	Solde agence de voyage Madagascar
Remboursements divers frais engagés pour le voyage	02/10/2024	331,30 €	Matériels reportage
Mutuaide Assistance	14/10/2024	1 494,74 €	Assistance participants voyage
		68 317,94 €	Tobal voyage annuel Madagascar 2024 (brut des remboursements voyageurs)
Actions de communication			
Agence Grégoire Canut	29/10/2024	880,00 €	Création boîte gâteaux 30 ans
Soutien à des projets (direct ou via des partenariats)			
Agri-agence FERT	22/01/2024	15 000,00 €	Soutien projet IHOROMBE/FERT
Association 3A (Association des Amis d’Ampefy)	30/04/2024	3 000,00 €	Soutien aux projets de l’association 3A
Placements			
Compte épargne	02/04/2024	10,00 €	virement compte à compte CSL
Compte épargne	03/04/2024	10,00 €	virement compte à compte Livret A
Livret A	26/07/2024	76 490,00 €	virement compte à compte Livret A
Compte sur Livret	26/07/2024	40 000,00 €	virement compte à compte CSL
TOTAL DES DEPENSES 2024		204 592,23 €	

Retraité des placements sur Livret A association et du Compte Sur Livret rémunéré, le compte de l’association 2025 génère un excédent de 22 313,37 euros, hors produits financiers des comptes sur livrets. Soit 23 883,47 euros avec les produits financiers.

La situation financière de l’association est très favorable.

Position des comptes BNP Paribas à la clôture

Compte à vue : 55 231,40 euros
 Livret A : 77 459,48 euros
 CSL : 40 620,62 euros
 Soit au total, 173 311,50 euros

Perspectives

Le budget de 2025 sera consacré essentiellement à trois domaines :

- Le voyage annuel des représentants des associations ;
- Le financement de projets à Madagascar ;
- Les actions de communication liées à la célébration de 2025.

Rapport fait à Paris, le 31 mars 2025.

Signatures

Laurent Poupert, président

André Daziano, trésorier

Pascal Viné, secrétaire

Philippe Ghestem, vérificateur des comptes